

	COMMUNE		HORS COMMUNE	
	non-imposable	imposable	non-imposable	imposable
PERI-ACCUEIL (Matin/soir école Jules Ferry et matin/soir Accueil de loisirs)				
Matin (7h15-8h35)	1 € 50	1 € 60	1 € 80	1 € 90
Enfant car matin			1 € 00	
Soir (16h40-18h30)	1 € 60	1 € 70	1 € 80	1 € 90
Enfant car soir			1 € 00	
REPAS ENFANTS (Ecole Jules Ferry et Accueil de Loisirs)				
Repas	3 € 20		3 € 20	
MERCREDIS LOISIRS, PETITES VACANCES SCOLAIRES ET FIN AOUT 3- 11 ans (8h45-12h00/13h35-16h30)				
Forfait journée	8 € 50	9 € 50	11 € 00	12 € 00
Forfait semaine 5 jours	37 € 00	39 € 00	50 € 00	55 € 00
Semaine 5 jours	37 € 00	39 € 00	50 € 00	55 € 00
ADOS 12-14 ans				
Atelier ou piscine (1/2 journée)	4 € 00		7 € 00	
Sortie	8 € 00	9 € 00	11 € 00	12 € 00
Soirée avec repas	8 € 00	9 € 00	11 € 00	12 € 00
ETE LOISIRS 3-11 ans (Incluant piscine, sortie et/ou intervenant)				
Semaine 5 jours
ETE GRANDES SORTIES ET SEJOURS 3-16 ans				
Séjour
sortie
JOURNEES D'ABSENCE				
*Maladie (sur présentation d'un certificat médical) par journée vacances été	- 5 € 00		- 5 € 00	
*Jour férié (dans forfait semaine été)				
PENALITES POUR RETARDS APRES LE PERI-ACCUEIL				
*De 18H30 à 18H45	+ 5 € 00		+ 5 € 00	
*De 18h45 à 19h00	+ 15 € 00		+ 15 € 00	
PENALITES AUTRES				
Présence de l'enfant sans inscription ou hors délai (jour et/ou repas)	+ 5 € 00		+ 5 € 00	
Non-respect protocole « crise sanitaire »	+ 5 € 00		+ 5 € 00	
Vêtement prêté (non rendu le mois suivant)	+ 5 € 00		+ 5 € 00	

Si vous êtes non-imposables, pensez à fournir obligatoirement les derniers avis d'impôts sur les revenus des deux parents. Les tarifs non-imposables ne seront appliqués qu'à réception de ces documents pour l'année scolaire en cours.

La facturation comment ça se passe ?

*Au cours du mois vous recevrez la facture détaillée des services utilisés le mois précédent sur votre portail famille.

*En fin de mois, le Trésor Public vous enverra un avis des sommes à payer.

Il existe plusieurs modes de paiement sous 30 jours :

-Le prélèvement automatique : à lieu chaque le 7 de chaque mois, fournir un RIB avec votre dossier unique d'inscription.

-Le paiement en ligne : se rendre sur www.tipi.budget.gouv.fr avec les références mentionnées sur votre avis des sommes à payer du Trésor Public.

-Le paiement par chèques, espèces, CÉSU, tickets CAF-MSA : s'effectue directement au Trésor Public, 26 Allée de Cambrai 53013 LAVAL.

